

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 24-386-1929 accordant un secours à Madame veuve Marcangeli.

n° 24-386-1929

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
4 juin 1929

Numéro JO  
n° 386 du 31/01/1929

Date du numéro  
31 janvier 1929

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 27 novembre 1926 relatif à l'attribution de secours aux veuves, descendants et ascendants des fonctionnaires décédés au service de la colonie

**Vu** la demande formulée par Mme Marcangeli, veuve de M. Marcangeli (Juge-Antoine), garde municipal de 2e classe de la garde indigène, décédé le 1er novembre 1928,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Il est accordé à M Marcangeli, veuve de M, Marcangeli (Juge-Antoine), garde principal de 2 classe de la garde indigène, décédé le 1er novembre 1928, un secours une fois payé, égal à trois mois de solde de présence de M. Marcangeli, augmentée du supplément colonial.

#### Art. 2

— La dépense sera imputée au

chapitre IV, article 9 du budget local, exercice 1928.

#### Art. 3

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

CHAPON-BAISSAC.